

## Réflexions sur la transition de la direction du Syndicat du personnel de l'OIT

En tant que président et ancien président du Syndicat du personnel, nous aimerions saisir l'occasion de la 347e session du Conseil d'administration du BIT pour marquer l'aboutissement de plusieurs négociations et célébrer la transition réussie de la direction du Syndicat. Le Comité du Syndicat du personnel a travaillé comme un seul syndicat, en se soutenant mutuellement et en tenant compte des circonstances personnelles.

Sous la direction compétente de Catherine Comte-Tiberghien, le Syndicat du personnel a développé un cadre de membres du syndicat qui se sont engagés en tant que délégués syndicaux, membres du comité, représentants du personnel dans les bureaux extérieurs, membres de la commission consultative paritaire et du groupe d'examen indépendant, membres du panel indépendant pour les processus de recrutement, etc. Le Syndicat du personnel a renforcé sa présence dans tous les aspects de la représentation du personnel. Nous remercions tous ceux qui se sont engagés et nous sommes convaincus que nous sommes dans une position très forte. Nous encourageons chacun à réfléchir à la meilleure contribution qu'il peut apporter pour faire de l'OIT un lieu de travail transparent et décent.

Au cours de l'année écoulée, le Comité s'est appuyé sur ce travail et a donné à ses membres individuels les moyens de mener les négociations en cours et d'y participer activement, en vue de conclure des accords sur le congé parental, les modalités de travail flexibles, l'harmonisation des conditions de travail, la révision des descriptions d'emploi génériques et autres, en plus des nombreuses discussions récurrentes avec l'administration. Nous avons également sollicité l'aide d'autres membres du syndicat disposant de l'expertise nécessaire.

Nous remercions tous ceux qui ont donné leur temps et leurs connaissances au Syndicat du personnel. Le Comité a montré qu'il pouvait gérer beaucoup de choses à la fois, mais nous devons tenir compte du fardeau qu'il impose à la vie personnelle et à la santé de ceux qui s'engagent volontairement dans le travail syndical. C'est pourquoi, après la dernière session du Conseil d'administration, qui a été particulièrement houleuse, le Bureau du Syndicat a discuté de la nécessité de planifier la succession et de faire tourner les fonctions entre nous. Afin de travailler le plus efficacement possible et de nous protéger mutuellement, nous avons décidé d'intervertir les rôles sans diminuer l'engagement de chacun d'entre nous à défendre les intérêts du personnel, ce qui est notre raison d'être.

Comme nous l'avons montré au cours de l'année écoulée, les membres du Comité du Syndicat du personnel sont capables d'assumer des rôles de leadership et de parler au nom des membres à différents titres, d'une manière très démocratique. Nous sommes tous déterminés à poursuivre le travail de ce grand syndicat du personnel. Nous sommes solidaires dans cette tâche et partageons les responsabilités qu'elle implique. Vous, les membres du Syndicat, ne méritez pas moins.

Traduit avec [www.DeepL.com/Translator](http://www.DeepL.com/Translator) (version gratuite)